



# REVUE AUSTRALE ET POLAIRE

LETTRE d'INFORMATION n°10 DÉCEMBRE 2016

AMICALE DES MISSIONS AUSTRALES ET POLAIRES FRANÇAISES

# 80



# 40 ans d'informations et d'amitié



LETTRE D'INFORMATION

LETTRE D'INFORMATION

# SOMMAIRE

ÉDITORIAL.....	page 4	Canberra renonce à rendre l'île Macquarie à sa solitude australe.....	page 37
LE CHOC DES PHOTOS.....	page 6	Travailleur des TAAF : Patrick Payet, chef de mission à Tromelin.....	page 38
NOUVELLES FAMILIALES.....	page 7	Une baleine albinos aperçue dans l'océan Indien.....	page 39
NOUVELLES DE L'AMAEPF		À L'ORDRE DU JOUR	
Compte rendu de la XL <sup>e</sup> assemblée générale.....	page 8	Territoires et sociétés inuit par les Inuit eux-mêmes (Canada arctique).....	page 40
Quatrième concours du meilleur blog.....	page 11	ARCTIQUE	
« Mission 2016 » du représentant de l'AMAEPF.....	page 12	Les sternes caspiennes prennent possession des Territoires du Nord.....	page 43
Rencontres régionales.....	page 16	Le déclin du caribou arctique : principal défi du WWF Canada.....	page 43
Rencontres anniversaires.....	page 19	L'Arctique, victime de la qualité de l'air.....	page 44
Prochaines rencontres.....	page 22	Suivi de l'étendue des glaces de l'Arctique.....	page 45
Dans le courrier reçu.....	page 22	Braconnage : Ottawa veut éviter que l'Arctique devienne comme l'Afrique.....	page 45
Appel de cotisation 2017.....	page 6	ANTARCTIQUE	
NOUVELLES DES TAAF ET DE L'IPEV		Polar Pod, une station océanographique internationale.....	page 46
Nouvelles du Territoire :		Mission inédite en Antarctique pour 55 scientifiques de 30 pays.....	page 47
Nouvelles administratives.....	page 25	Concarneau. L'Antarctique à la loupe.....	page 48
Réunion du conseil consultatif.....	page 25	24 pays créent la plus grande réserve marine du monde en Antarctique.....	page 49
Atelier technique sur l'extension de la RN des TAF.....	page 25	LE MANCHOT DÉCHAÎNÉ.....	page 50
Loi sur la biodiversité : extension de la RN des TAF.....	page 26	LIBRAIRIE.....	page 51
Accord de partenariat avec l'académie de La Réunion.....	page 27	HISTOIRE	
L'IPEV présent au COMNAP à Goa.....	page 27	La mission de l'avis <i>Antarès</i> dans les îles australes. Janvier/février 1931.....	page 54
25 <sup>e</sup> anniversaire du Protocole de Madrid.....	page 28	Les voyages masqués du chevalier de Kerguelen.....	page 56
Les TAAF aux journées de médecine maritime.....	page 28	80 <sup>e</sup> anniversaire de la disparition du <i>cdt</i> Charcot et du naufrage du <i>Pourquoi-Pas ?</i> .....	page 60
Nouvelles maritimes :		NÉCROLOGIE	
Les TAAF à la réunion des Parties (APSOI).....	page 28	Jean Queffelec.....	page 62
Quotas de pêche à la légine.....	page 29	Bénédictine Audouin.....	page 62
L'océan Austral, piège à CO <sub>2</sub> mal connu.....	page 29	Jacques Maillard.....	page 62
La <i>Curieuse</i> à Mayotte.....	page 30	PHILATÉLIE.....	page 64
Du côté de la Recherche :		BOUTIQUE.....	page 67
Recul des glaciers aux Kerguelen.....	page 31	ADRESSES UTILES.....	page 70
Record du monde de migration pour la sterne arctique.....	page 32		
Seuil record de CO <sub>2</sub> à l'île Amsterdam.....	page 32		
Nouvelles des bases :			
Nouvelles de Kerguelen.....	page 33		
Nouvelles de Crozet.....	page 33		
Nouvelles d'Amsterdam.....	page 34		
Nouvelles de terre Adélie.....	page 34		
Activités radioamateur dans les TAAF.....	page 35		
ACTUALITÉ			
Distinctions.....	page 36		
La Réserve naturelle des TAF fête ses 10 ans.....	page 36		
168 ans après, le <i>HMS Terror</i> retrouvé.....	page 37		

## ÉDITORIAL



Notre assemblée générale du samedi 1<sup>er</sup> octobre à Orléans qui célébrait également le 40<sup>e</sup> anniversaire de la création de notre Amicale fut une grande réussite. L'hommage à notre fondateur et ancien président, Bernard Dubois de Lavignerie, accompagné de la sortie d'un timbre à son effigie fut l'un des temps forts de cette journée remarquablement organisée par Marie-France Roy et Pierre Décréau. Un autre temps fort fut

celui de la table ronde qui réunissait quatre personnalités venues d'horizons différents : Valérie Masson-Delmotte, François Garde, Isabelle Autissier et Yvon Le Maho, dans un débat de haut niveau, mais accessible à tous sur le thème : *Les pôles, sentinelles de la santé de la planète*. Les questions posées par le public montrèrent la qualité des interventions et l'intérêt suscité par ce débat. Enfin, dernier temps fort, la sortie de notre DVD, *Voyage dans le temps et dans l'espace*, réalisé par Pierre de Château-Thierry qui y consacra beaucoup de temps et d'énergie, et dont le résultat est absolument remarquable. Je tiens à le remercier ainsi que ceux qui lui ont apporté leur concours dans cette entreprise, Guy Lachaud, Yannick Verdenal et Gracie Delépine entre autres.

Au cours de l'assemblée générale, un tiers des membres du conseil d'administration (CA) fut renouvelé comme le prévoient nos statuts. De nouvelles personnes intègrent ce conseil. On peut regretter que les membres de l'ex-AAEPF n'y soient pas plus représentés, même si plusieurs membres du conseil possèdent à la fois les « étiquettes » de l'ex-AAEPF et de l'ex-AMAPOF. Je regrette tout autant le non-retour de Georges Polian qui fut un membre fidèle et actif au sein du CA de notre Amicale.

Lors de la réunion du nouveau CA pour élire le bureau, je me suis présenté au poste de président et ai été élu.

Malheureusement cette élection n'a pas été appréciée de la présidente sortante qui en conteste et la forme et les modalités. Si sur la forme, le fait d'avoir été informée tardivement se comprend et je ne peux que le regretter, pour les modalités, un rapide rappel des faits me semble nécessaire.

En 2012, quand l'ancien président Jean-Claude Hureau a souhaité passer la main, il m'avait sollicité pour prendre la relève. J'avais décliné pour des raisons strictement personnelles. Marie-France Roy avait accepté le poste en précisant qu'elle l'assurerait au maximum deux ans pour des raisons de contraintes professionnelles. Après 4 ans à la présidence, rien de plus normal que la relève s'exerce, d'autant plus qu'un certain malaise était apparu depuis quelque temps parmi des membres actifs du bureau et du CA, malaise qui risquait d'entraîner des démissions et pénaliser le bon fonctionnement de l'Amicale. Je fus sollicité pour me présenter comme président, mais je déclinai bien que les raisons personnelles évoquées

plus haut n'existent plus. En effet, j'estimais que la présidence devait revenir à l'ancien vice-président qui bénéficiait d'une légitimité évidente à ce poste. Or ce dernier refusa pour des raisons d'ordre personnel. Tout cela se passait courant septembre. L'on revint alors vers moi, mais j'hésitais à accepter, essentiellement en raison d'une question de disponibilité, étant très engagé dans la sphère associative. La présidence de l'AMAEPF nécessite une grande disponibilité et il me fallait impérativement me désengager de certaines activités pour exercer cette fonction très prenante et ce ne fut pas facile. Quelques jours avant l'AG, j'hésitais encore car je n'avais pas toutes les assurances nécessaires. Oui, il aurait été de bon aloi de prévenir Marie-France avant et je le regrette. Néanmoins, avec le recul, je ne suis pas sûr que cela aurait changé le cours des choses de le lui faire savoir un jour, une semaine ou un mois avant l'AG.

Quoi qu'il en soit, après l'élection du CA, je me présentais au vote comme je l'en avais informée le matin. Je fus élu par 13 voix contre 5 et Marie-France contesta immédiatement et de manière assez virulente les modalités de cette élection et les statuts qui l'autorisaient.

Dans les jours qui suivirent des mails et des communications téléphoniques furent échangés dans la plus totale confusion. Des tentatives d'explications, de temporisation ou de médiation aussi bien de moi-même que de Jean-Claude Hureau se heurtèrent à des fins de non-recevoir.

Je ne souhaite pas détailler tout ce qui s'en suivit, mais je reçus une mise en demeure de Marie-France de publier une « lettre ouverte » dans la REVUE AUSTRALIE ET POLAIRE que vous trouverez ci-jointe. Nous publions en totalité ce texte qui est « sa » version des choses avec des affirmations très discutables, en y insérant quelques explications et rectifications.

Je terminerai cet épisode regrettable en évoquant deux points qui m'ont pour le moins surpris et choqué :

- Il est facile d'invoquer de la démocratie et de la clarté, mais je crois que cela s'accorde difficilement avec la saisie d'un avocat pour contester et nos statuts et l'élection. J'en ai reçu les conclusions et bien que n'étant pas spécialiste je n'y ai pas trouvé de motif valable à remettre en cause nos statuts. Je soumettrai ces conclusions au prochain conseil d'administration et nous verrons la conduite à tenir. J'ajoute que tout cela est surprenant, car ces statuts ont été rédigés en leur temps par un spécialiste, que la préfecture ne les a jamais contestés et qu'ils figurent en tête de l'annuaire envoyé périodiquement à nos membres ; ils n'ont jamais fait l'objet de remarques particulières. Enfin, c'est avec ces mêmes statuts que Marie-France a été élue en 2012.

- Le second point que je voudrais évoquer est le reproche d'avoir fait évincer des membres de l'ancien CA afin de faire rentrer deux nouveaux membres dont les votes m'auraient été favorables. À ce procès d'intention qui me peine plus qu'il ne me révolte compte tenu de son caractère absurde, je m'étonne du fait que d'un côté on critique l'âge et le temps excessivement long passé par certains membres au sein du bureau et du CA et d'un autre côté on conteste l'intégration de deux « jeunes ». (l'un d'eux est un jeune retraité !). Ces deux « jeunes » vont seconder, l'un, le secrétaire général et l'autre, le rédacteur en chef de notre REVUE. Ils ont d'ailleurs été recrutés non par moi, mais par deux membres du bureau dont je ne faisais pas partie. Il me semble tout à fait justifié que ces « jeunes » qui veulent s'investir dans notre Amicale, puissent le faire en étant membres du CA.